Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Arrêté n° UFR Sciences – Science de la Vie
Télé-Enseignement / 2020-2021 – N°9

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence domaine **« Sciences et Technologie »**, mention « **Sciences de la Vie** », parcours « **Sciences de la Vie** », « **Physiologie et génomique fonctionnelle** » **en télé-enseignement**, est composé comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

LICENCE 2ème année

Semestre 3 - SCIENCES DE LA VIE Parcours Sciences de la Vie

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Xavier CAUBIT
Suppléant(e) : Yvan PEREZ

Liste des membres : Emese MEGLECZ, Jose LUIS

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 4 - SCIENCES DE LA VIE Parcours Sciences de la Vie

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Yvan PEREZ
Suppléant(e) : Xavier CAUBIT

Liste des membres : André GILLES, Jose LUIS, Bernard BARASCUD

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

LICENCE 3ème année

Semestre 5 - SCIENCES DE LA VIE Parcours Physiologie et génomique fonctionnelle – Site Enseignement à Distance

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Caroline COSTEDOAT
Suppléant(e) : Emese MEGLECZ

Liste des membres : Caroline COSTEDOAT, Emese MEGLECZ, Bruno MARCHIS-MOUREN, XAVIER CAUBIT, Yvan PEREZ

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 6 - SCIENCES DE LA VIE Parcours Physiologie et génomique fonctionnelle – Site Enseignement à Distance

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Caroline COSTEDOAT
Suppléant(e) : Emese MEGLECZ

Liste des membres : Caroline COSTEDOAT, Emese MEGLECZ, Bruno MARCHIS-MOUREN, XAVIER CAUBIT, Yvan PEREZ

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

2ème année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Xavier CAUBIT
Suppléant(e) : Yvan PEREZ

Liste des membres : Emese MEGLECZ, Jose LUIS, Bernard BARASCUD

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

3ème année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Caroline COSTEDOAT
Suppléant(e) : Emese MEGLECZ

Liste des membres : Caroline COSTEDOAT, Xavier CAUBIT, Emese MEGLECZ, YVAN PEREZ, BRUNO MARCHIS MOUREN

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

JURY DE DIPLOME (DEUG et MENTION)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Christophe PELLEGRINO
Suppléant(e) : Caroline COSTEDOAT

Liste des membres : Xavier CAUBIT, Yvan PEREZ, Caroline COSTEDOAT, Emese MEGLECZ, Christophe PELLEGRINO

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et le Directeur Général des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 26 novembre 2020

Laurence MOURET

Doyenne de La Faculté des Sciences

La Doyenne
Faculté des Sciences
Laurence MOURET